

Fiche de cours 2026-2027

Bloc 3 **Niveau CEC 6**

Code Activité d'apprentissage	X3011EUA	Nom Activité d'apprentissage	E.U. Institutional decision making process & business lobbying
Responsable(s)	Chris VANHOEGAERDEN, Elena ZANFIR		
Enseignant(s)	Chris VANHOEGAERDEN		
Crédits ECTS	5.0	Quadrimestre	1
Pondération	33.33		
Catégories compétences	C2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe par sa connaissance et sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel C3. Mobiliser les savoirs et savoirs-faires propres à l'international business C4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique		
Prérequis	N/A		
Co-requis	N/A		
Est prérequis de	N/A		
Contexte	Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE X301-European Public Affairs and Business Lobbying (15.0 crédits ECTS)		
Code UE	X301	Nom UE	European Public Affairs and Business Lobbying
Crédits ECTS UE	15.0	Calcul moyenne UE	Moyenne arithmétique
Report de note	En cas d'UE non validée, possibilité de reporter la note des activités d'apprentissage réussies (cote sur 20 supérieure ou égale à 10)		

Langue Anglais

Compétences visées du référentiel C2.3. Négocier avec les différents acteurs
C3.5. Rencontrer les prescriptions légales nationales et internationales
C4.1. Comprendre et anticiper l'évolution économique, légale, géopolitique et culturelle des marchés en identifiant les indicateurs pertinents de veille

Acquis d'apprentissage intermédiaires et/ou spécifiques (Objectifs) Le cours « E.U. institutional decision making process & business lobbying » constitue le premier volet du programme en trois parties consacré aux affaires publiques européennes et au lobbying des entreprises. Le programme de formation « European Union affairs » vise à préparer autant que possible les étudiants à une carrière au sein d'une organisation publique exerçant des missions européennes ou transnationales, dans le département des affaires publiques d'une entreprise privée ou au sein d'un cabinet de conseil aux entreprises. Cette série de cours vise à proposer aux étudiants une approche des enjeux de l'Union européenne sous l'angle des entreprises et à leur permettre de mieux comprendre l'environnement juridique et économique auquel les entreprises sont confrontées lorsqu'elles opèrent sur le marché européen. Le programme forme également les étudiants à élaborer des stratégies commerciales et de lobbying appropriées dans un contexte européen.

À l'issue de ce programme de formation, les étudiants seront capables de :

- Définir le rôle des institutions européennes et préciser les différents processus décisionnels européens ;
- Expliquer et interpréter les politiques économiques européennes dans le cadre opérationnel des entreprises multinationales ;
- Mieux anticiper les évolutions politiques, économiques et juridiques de l'UE pour les entreprises établies dans l'Union européenne ;
- Argumenter et défendre des stratégies de défense des intérêts des entreprises au niveau de l'UE.

Contenu Ce module spécifique poursuit un double objectif. Il aborde tout d'abord les différentes institutions européennes, leur rôle et leur poids dans les processus et procédures décisionnels de l'Union européenne. Il se concentre ensuite sur le rôle et les possibilités d'action des entreprises et autres groupes d'intérêt dans le processus décisionnel de l'UE ainsi que dans l'élaboration des politiques et réglementations européennes. À cette fin, une part importante du cours est consacrée aux pratiques de lobbying – aux objectifs, aux stratégies et aux techniques concrètes utilisées pour promouvoir les intérêts des entreprises au niveau de l'UE.

Méthode d'enseignement Le cours est organisé de manière interactive et comprend notamment des exercices pratiques, des exemples issus du monde professionnel et des mises en situation réelles. La participation active des étudiants pendant les cours est demandée et encouragée.
Une série de conférences données par des experts en affaires publiques européennes ainsi que des visites d'institutions européennes et d'associations professionnelles complètent le programme d'enseignement.
Un travail pratique – la mission de consultance – est également utilisé pour illustrer les objectifs pédagogiques

Fiche de cours 2026-2027

et le contenu du programme. Les étudiants travaillent sur une problématique (proposée par une entreprise, une association professionnelle ou une ONG) nécessitant une solution au niveau institutionnel européen. Ils doivent partir des problèmes rencontrés par leur « client » afin d'examiner la situation législative actuelle et de proposer des solutions législatives ainsi que des stratégies de lobbying. Chaque groupe doit remettre un rapport écrit et présenter oralement son projet devant un jury à la fin du quadrimestre.

Supports de cours indispensables

Supports de cours indispensables, sans lesquels l'apprentissage n'est pas possible, sans lesquels l'étudiant ne peut suivre les cours de manière effective et qui sont essentiels pour la préparation de l'évaluation (ex. : exercices, TP, ...)

Forme	Description

Supports de cours complémentaires

Supports complémentaires (ex. : syllabi, ouvrages ou supports plus volumineux diffusés par la CIACO)

Forme	Description
Notes prises en classe	Des diapositives seront présentées pendant le cours ; elles complètent le manuel « Where Europa and Cadmus Meet Again »
Livre	Course Book "Where Europa and Cadmus meet again"

Modalités d'évaluation générales

%	Période	Nature
30	Evaluation permanente du premier quadrimestre	Ensemble de devoirs ou travaux
30	Evaluation permanente du premier quadrimestre	Autre (à préciser)
40	Evaluation de fin de premier quadrimestre	Epreuve écrite et/ou orale

Modalités d'évaluation spécifiques (MES)

%	Période	Nature
50	Evaluation de fin de premier quadrimestre	Travail
50	Evaluation de fin de premier quadrimestre	Epreuve orale

Modalités d'évaluation de seconde session

%	Période	Nature
60	Evaluation de seconde session	Travail
40	Evaluation de seconde session	Epreuve orale

Commentaires concernant les évaluations Les évaluations des étudiants inscrits en 3ème année en Erasmus OUT et dont l'échange débute lors des deux premières semaines de la session de janvier seront organisés de la manière suivante :

- Les examens écrits ainsi que les examens en salle informatique seront organisés durant la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Les examens oraux seront organisés durant la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Les défenses des travaux réalisés en groupe seront organisées à l'horaire fixé et ce, afin de ne pas pénaliser le groupe. L'étudiant en Erasmus OUT assistera à la défense en distanciel peu importe le décalage horaire avec la Belgique et les activités organisées (obligatoires) par le partenaire académique.

L'évaluation de l'UE dont fait partie cette ACTA étant soumise à la règle de l'échec absorbant, l'échec de l'ACTA à 7/20 et moins entraînera automatiquement le plafonnement de la note finale de l'UE à la note de l'ACTA en échec.